

ECOLE Manon CORMIER

70, route du pont de Cotet

33 620 Laruscade

Tél : 05.57.68.60.81

E. mail : e.laruscade@ac-bordeaux.fr**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 2^{ème} TRIMESTRE**

Date :05/03/2024.....

CirconscriptionSt andré de Cubzac.....

Présents :**Président - (directeur d'école) : Gaëtan ALCALA****Inspectrice de l'éducation nationale : Mme BROTHERSON**

Equipe enseignante :	Mesdames CASTANG, SEGONDY, DUGUY, VORBE, CLEMENT, ,GUILLARD, VEGAS, CABRELLI, LABARRERE, Monsieur LEFEBVRE
Elus municipaux :	Monsieur le Maire J.P. LABEYRIE Madame HERVE
DDEN :	Aucun DDEN nommé
Représentants des parents d'élèves élus :	Mesdames ROBERT, FEVRES, EPHREM, BADRANNAN Monsieur RENOUEAU
Représentants des parents d'élèves suppléants :	Madame COUPEAU
Invités :	

Excusés :

Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale

Mesdames BEDIN, BROUILLARD, RAMBAUD, COGNACQ, LYS et Monsieur BAYON

Début du conseil d'école : 17h30**Secrétaire de séance : Mme LABARRERE-ARBIOU****I) Parcours de l'élève**

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève et bilan intermédiaire

Les APC : Aide Pédagogique Complémentaire. Les APC ont lieu le lundi et jeudi de 16h15 à 17h. Plus de 200 élèves participent aux APC cette année.

PAI : Projet d'Aide Individualisé en cas de problème médical : protocole qui devrait être validé et signé par un médecin scolaire. A ce jour aucun médecin scolaire n'est en charge de notre secteur. 25 élèves bénéficient d'un PAI. La plupart des PAI sont des PAI liés à l'asthme.

PAP : Les PAP sont mis en place pour les élèves qui ont des troubles d'apprentissage DYS. Le conseil des maîtres propose des aménagements. La famille rencontre des spécialistes pour établir les difficultés médicales de l'enfant. Le médecin scolaire fait un point sur les besoins d'adaptations à l'école et l'enseignant propose des aménagements pédagogiques appropriés. Cet outil permet d'avoir un suivi précis et adapté à l'enfant au cours de sa scolarité. 2 PAP vont être mis en place pour des élèves de l'école. Ils n'auront toutefois pas de valeur officielle tant qu'ils n'auront pas été validés par un médecin scolaire.

PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative. Le PPRE est mis en place pour aider les élèves en difficulté sur un objectif ciblé. Ce peut être une aide ponctuelle ou plus durable. On précise par écrit quelles seront les modalités d'action avec cet élève. Il est indispensable de le mettre en œuvre en cas d'importantes difficultés d'un élève pour en avoir la trace d'une année sur l'autre, et favoriser la communication entre enseignants d'un niveau à l'autre. C'est un outil indispensable pour les questions d'orientation de l'élève. 37 élèves de l'école bénéficient d'un PPRE.

PPS : Le Projet Personnalisé de Scolarisation s'adresse aux élèves bénéficiant d'une notification MDPH. Un MOPPS, mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation est établi pour recenser les aménagements pédagogiques proposés à l'élève pour prendre en compte ses besoins. 8 élèves en bénéficient et 5 dossiers sont en constitution.

AESH : Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap. Ce sont des personnes ressources qui aident les élèves en situation de handicap. L'aide apportée par l'AESH est mutualisée. 3 AESH travaillaient dans l'école. L'une d'entre elles a arrêté, nous espérons qu'elle sera vite remplacée.

Rased et Psychologue scolaire : 10 élèves sont pris en charge par le RASED (Ce sont exclusivement des élèves de maternelle) L'intervention a lieu en petits groupes (3 élèves maximum) en dehors de la classe mais elle peut également avoir lieu en co-intervention dans la classe. La psychologue scolaire peut également venir effectuer une observation en classe et réaliser des bilans psychologiques. Elle intervient essentiellement auprès de 2 élèves dans l'école. D'autres enfants auraient besoin de bénéficier de cet accompagnement.

Nous pouvons constater une dégradation du dispositif du RASED ces dernières années. Nous bénéficions de deux enseignants spécialisés et une psychologue qui intervenaient plusieurs fois par semaine. Aujourd'hui, une seule enseignante spécialisée intervient une demi-journée par semaine.

Débat autour de l'absence d'un médecin scolaire attribué sur la circonscription. L'infirmière scolaire ne passe plus sur l'école faire les visites médicales des GS et CE2 depuis que l'école a changé de circonscription. En règle générale, il n'y a pas d'infirmière scolaire sur les écoles. Le médecin scolaire peut faire des dépistages à la demande des enseignants, à condition bien sûr qu'il y en ait un sur le secteur.

Pour la deuxième année consécutive, la PMI fait appel à une association qui intervient pour dépister les problèmes de vue chez les élèves de petite section.

b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

Le bien être des élèves est au centre des préoccupations.

Dans le cadre des dispositifs destinés à la protection de l'enfance il est possible d'effectuer une information préoccupante ou un signalement.

De nombreuses actions sont menées pour prévenir les conflits, proposer des médiations, permettre aux élèves de reconnaître les émotions, de les comprendre et de les exprimer (formation à l'utilisation des Messages clairs).

Une grande vigilance également pour que des enfants ne se retrouvent pas isolés.

Le projet PHARE mis en place par l'Education Nationale est un outil utilisé en cas de suspicion de harcèlement. Il est obligatoire pour toutes les écoles et un plan de prévention est en cours de rédaction. Cela permettra une officialisation des actions menées. M Alcala précise que l'utilisation du terme de « Harcèlement » est assez complexe dans la mesure où il regroupe 3 caractéristiques : violence physique ou psychologique / rapport de force ou de domination, répétitivité, et enfin isolement de la victime.

Il apparaît que des désaccords ou situations de conflits puissent être vus comme du harcèlement sans pour autant que ce soit le cas. Il est néanmoins bien évident que toutes les situations sont prises en compte car il est essentiel de prendre en compte toute situation exprimant un mal-être de l'élève. Le rôle de l'équipe enseignante n'est pas de juger s'il s'agit d'une situation de harcèlement car c'est celui de la justice. Cependant, tout est mis en place pour protéger les élèves victimes de situations générant du mal être.

Mme Favre intervient et affirme que malgré tout ce qui est mis en place, souvent, l'élève « harcelé » en vient à changer d'école car il ne lui est pas supportable de se retrouver face à son « bourreau » au quotidien. Mr Alcala précise que, depuis cette année, dans certains cas, l'équipe pédagogique est en droit de demander un changement d'école pour l'élève harceleur. A ce jour aucune situation de ce genre n'a eu lieu au sein de l'école de Laruscade.

c) Bilan des évaluations nationales

Septembre 2023 CP

Les résultats de l'école correspondent globalement aux résultats de la moyenne des écoles du secteur et du département que ce soit en mathématiques ou en français. Pour être plus précis, une seule compétence est légèrement au-dessus de la moyenne de la circonscription. Il s'agit de la « reconnaissance des différentes écritures d'une lettre ». Il y a tout de même trois compétences, moins bien réussies, qui sont en décalage avec la moyenne du département à savoir « manipuler les syllabes », « résoudre des problèmes » et « comparer les nombres ».

Septembre 2023 CE1

En français les compétences évaluées sur l'école sont au niveau des moyennes de circonscription et départementales. En mathématiques on constate de meilleurs résultats au niveau départemental que de circonscription. Concernant l'école, 2 compétences sont nettement en dessous des précédentes moyennes citées à savoir « calculer mentalement » et « résoudre des problèmes ».

Il faut tout de même noter une légère meilleure réussite des élèves de l'école sur les compétences « lire à voix haute », « soustraire » et « reproduire un quadrillage ».

Septembre 2023 CM1

Les décalages sont un peu plus prononcés pour les élèves de CM1. Tout d'abord il faut noter que les moyennes de circonscription et départementales sont assez proches à environ 5 % supérieures pour les moyennes départementales, en mathématiques et en français. Les résultats de l'école montrent une faiblesse en français sur toutes les compétences évaluées. En mathématiques on observe des décalages dans les résultats dans la plupart des compétences. On peut tout de même noter une meilleure réussite dans les compétences suivantes : « poser et calculer addition, soustraction, multiplication ».

Il est difficile d'identifier les conséquences de la sortie de REP mais c'est évidemment un élément qui impacte les résultats.

Remarques :

Les évaluations n'ont pas pour but de classer les élèves ni même les écoles mais cela me permet d'avoir des éléments d'analyse objectifs.

En fonction de l'analyse des résultats, cela nous permet de fixer des axes de remédiation.

Il faut avoir présent à l'esprit qu'il s'agit de moyennes et de statistiques. Si on peut se fier à une statistique nationale parce qu'il y a des dizaines de milliers de situations étudiées, lorsqu'on réduit ses résultats à une trentaine de cas, la fiabilité doit être questionner et la généralisation pas forcément évidente.

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

Classe de neige : Tout s'est bien passé. Une restitution aux familles sera faite au cours de cette période à la salle des Halles, la date n'a pas encore été fixée.

Festival de la BD : Bilan positif, les élèves ont adoré, réinvestissement important en classe.

Les petits champions de la lecture : Les élèves se sont investis et ont vraiment apprécié participer à ce projet. Nous remercions la mairie pour le financement de la comédienne qui est intervenue dans la préparation du projet ainsi que pour l'organisation de la manifestation de clôture du projet.

La maison de la forêt : Sortie en forêt en hiver, deux ateliers (modelage argile). Chaque enfant est parti avec un petit pin à planter à la maison.

Atelier fabrication d'un petit pain au chocolat pour les élèves de CP sur 3 demi-journées.

Intervention avec l'association paléostuaire (CP et CM1) : conte sur la préhistoire, manipulation d'objets, modelage en argile.

Carnaval : Vendredi 12 avril, défilé prévu, autorisations à demander.

Natation CP et CM2 : 7 séances de 40 minutes au cours des mois de mai et juin.

Sortie vélo : CP le 18 juin. Piste cyclable Etaulier-Blaye. Plusieurs de groupes de niveau, entre 7 et 13km.

Kermesse : Vendredi 28 juin.

Remise des diplômes des CM2 : Probablement le mardi 25 juin.

Maison de la forêt : sortie du printemps prévue pour deux classes de maternelle.

Collecte de déchets dans la commune (classe de CM1A de Mme GUILLARD)

Potager : CP et CE1.

b) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés, conseil école-collège

Accueil des futurs élèves de PS : date à définir. Un mercredi matin au cours du mois de juin.
But : faire découvrir l'école aux enfants et à leurs parents, le fonctionnement de la classe, les enseignantes...

Liaison GS-CP : Utilisation d'outils communs, accueil des GS par les CP fin juin en petits groupes pour faire du travail en mathématiques et encodage, découvrir le fonctionnement de la classe. Chasse au trésor prévue pour les deux niveaux à la fin de l'année scolaire.

Liaison CM2-6^è : régulière (projet anglais/allemand) + visite prévue en fin d'année, jeux de piste dans le collège, journée thématiques. Visites les 2 février (concours d'anglais CM2/6^{ème}) et 17 mars (Saint Patrick's day).

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

Un exercice incendie a été réalisé le 22 janvier. L'exercice s'est bien déroulé.

PPMS risque majeur (Tempête / inondation / risques chimiques et nucléaires) : cet exercice a été effectué le 29 janvier. La boîte de secours PPMS manquante a depuis ce jour été achetée. Elle sera opérationnelle prochainement.

b) Bilan intermédiaire sur la coopérative

Sorties scolaires et Photo

2 594€ environ sur le compte (attente du bilan de février)

Dépenses : 16 944€ (classe de neige) + 692€ (festival BD) + 339€ (maison de la forêt) + 138€ + 120€ (paléostuaire) + 90€ (intervenant classe de PS/MS)

Recettes : 2 590,90€ (photos de classe) + 2 000€ (don AER classe de neige) + 424,50€ (marché de Noël) + 8 989,20€ (participation des familles et actions menées pour la classe de neige)

c) Budgets municipaux

Le budget de fonctionnement 2023 a été entièrement utilisé l'an passé. (18 000 € de fonctionnement et 6 000€ de transport).

La municipalité annonce une augmentation du budget de fonctionnement pour l'année à venir. Il passera de 50€ par enfant à 61€.

Le budget bus sera augmenté également pour que les CP et CM2 continuent d'aller à la piscine de Galgon

d) Travaux

M. ALCALA demande à la municipalité si des travaux sont prévus prochainement dans l'école ?

En cas de fermeture de classe à la prochaine rentrée, le maire se dit prêt à faire démonter la cloison si besoin pour agrandir une classe.

Une cabane en bois similaire à celle installée dans la cour de l'élémentaire devrait être mise en place dans la cour de la maternelle.

Le Directeur adresse ses remerciements aux services techniques, plus précisément à Clément COSNARD, pour tous les travaux effectués dans l'école, parfois en urgence : Toilettes bouchées, chauffage, vidéoprojecteur, prise Ethernet, porte qui ne ferme pas, poignées cassées, clés bloquées, interrupteur défectueux, radiateur à fixer, interphone, trou dans les murs, mais aussi la réalisation de la cabane en bois qui va être végétalisée aux beaux jours. Les remerciements s'adressent aussi à la mairie pour la rapidité du traitement.

Monsieur ALCALA remercie l'assistance.
Le conseil d'école se termine, il est 19h08.

Le prochain conseil d'école aura lieu le : 18 juin 2023

Fait à ...Laruscade..... le ...05/03/2024.....

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole

La Secrétaire de séance :
Mme LABARRERE-ARBIOU

G. ALCALA

